

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le

05 AVR 2023

N° 23-00319 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, la candidate dont le nom suit, précédemment placée sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de cent dix (110) élèves Sages-Femmes, session 2022, est déclarée admise en remplacement d'une candidate défaillante.

C'est:

Admise

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	BAGUIAN AWA	2101 0216 3601 2952	B14020846	18/05/94

Arrêté la présente liste à une (01) admise.

Défaillante

RANG	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
26°	KOAMA SOLANGE TIENDBWAOGA	2119 1116 2353 3659	B15784730	02/05/91

Arrêté la présente liste à un (01) nom.

La candidate déclarée admise est invitée à prendre attache avec l'Ecole Nationale de Santé Publique (ENSP), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre d'Etat et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou SAWADO

Officier de l'Ordre de l'Etat

